

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00774 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BENYAHIA ABDERRAFI
 Date de naissance : 1949
 Adresse : 186 L'ISLEMENT FLORIDA -
SEPT MAAROF - CASABLANCA
 Tél. : 066578035 Total des frais engagés :Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Centre Allal Ben Abdellah Le : 14/04/2023

Signature de l'adhérent(e) : Benyahia Abderrafi



Déclaration de Maladie

M22- 0033927

Benyahia Abderrafi

Optique 14386 Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICALS

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

INSTRUCTIONS À SUIVRE PAR LES ADHÉRENTS POUR FACILITER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS (MALADIE)

1. DOCUMENTS

La feuille de déclaration de maladie doit être originale (pas de photocopies), dûment remplie (nom, prénom, matricule et lien de parenté : adhérent, conjoint ou enfant) et accompagnée de toutes les pièces justificatives nécessaires.

2. PHARMACIE

L'ordonnance doit comporter la date, le nom et le prénom du malade, inscrits de la main du médecin et être accompagnée des vignettes, des prospectus, des médicaments prescrits et des P.P.V. (Prix Public de Vente).

3. EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION

L'adhérent(e) est tenu(e) de fournir à la mutuelle soit un bulletin de changement de situation relatif à son/sa conjoint(e) accompagné d'une photocopie de l'acte (mariage, divorce), soit un justificatif concernant l'enfant (naissance, décès).

4. DÉLAIS

Toutes les pièces concernant la maladie ou l'accident doivent être remises à la mutuelle au plus tard 3 mois après la première visite du médecin. Pour les soins et prothèses dentaires, le délai de remise est fixé à 1 mois à compter de la date de fin du traitement.

5. INTERVENTION CHIRURGICALE

En cas d'intervention chirurgicale, la note de la clinique doit préciser :

- a - les honoraires du chirurgien ainsi que le coefficient K correspondant à l'intervention ;
- b - la ventilation des frais annexes, aide, anesthésie, etc. ;
- c - le nombre de jours d'hospitalisation ;
- d - le détail des fournitures pharmaceutiques.

6. SOINS DENTAIRES

Pour les soins et prothèses dentaires, demander au chirurgien dentiste un relevé détaillé des différents soins ou prothèses avec indication de la date à laquelle ils ont été effectués, des honoraires correspondants à chaque soin ou prothèse, du numéro et de la position exacte de chaque dent traitée.

Un accord préalable de la mutuelle est obligatoire avant l'exécution des prothèses, implants ou acte d'orthodontie.

7. HOSPITALISATION À L'ÉTRANGER

Les remboursements des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation se feront dans la limite du plafond général et au cours de change du jour des débours.

8. ACCIDENTS

En cas d'accident, préciser les causes & circonstances et éventuellement les renseignements concernant le tiers ayant occasionné l'accident.

9. FRAUDE

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera la suspension de l'adhésion jusqu'à la prochaine réunion de la commission de la mutuelle (pour décision).

Sont considérés comme fraudes :

Falsification de facture - annotation non réelle des consultations, visites, frais pharmaceutiques - substitution d'un bénéficiaire - déclaration non réelle des ayant droits.

MUTUELLE
DE PRÉVOYANCE DES
BANQUES POPULAIRES



DÉCLARATION DE MALADIE

CACHET BANQUE			
---------------	--	--	--

Nom de l'assuré(e) : BELLAMINE
Prénom : RAJAA

N° DE SINISTRE : NOMBRE DE PIÈCES : TOTAL DÉPENSES : 1.428,50

POLICE (1) : 1 2 1 1 3 98 MATRICULE CPM : 21501 ORDRE FAMILIAL : 00

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN	Nom et adresse ou cachet du médecin : <i>DR. W. CHAFIQ FILALI ENDOCRINE & DIABETOLOGIE Bd Mohamed V, Maskini Casablanca - Tel: 05 22 44 31 77</i>		
	Nom du malade : <u>BELLAMINE</u>		
	Prénom du malade : <u>RAJAA</u>		
	Nature de la maladie : <u>Affection : rhinitis</u>		
MALADE (2)			
Lui-même <input checked="" type="checkbox"/>			
Conjoint <input type="checkbox"/>			
Enfant <input type="checkbox"/>			

A Casablanca Le 24.01.2023 Signature
*DR. W. CHAFIQ FILALI
ENDOCRINE & DIABETOLOGIE
Bd Mohamed V, Maskini
Casablanca - Tel: 05 22 44 31 77*

(1) Porter le code Banque.

(2) Mettre une croix dans la case correspondante.

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, veuillez communiquer les renseignements sous pli cacheté à l'attention du médecin-conseil de la Mutuelle.



Quittance De Remboursement
Maladie Maternite

Société	: C.P.M - BCP : PL - RETRAIT	N° de sinistre	: 92648016
Contrat n°	: 0X1211498 / 00	N° dossier	: 8735966
N° d'affiliation	: 21501	Date de survenance	: 12/12/2022
Matricule Société	: 0	Date de traitement	: 14/02/2023
Assuré	: BELLAMINE RAJAA	Date de remboursement	: 15/02/2023
Bénéficiaire	: BELLAMINE RAJAA	Médecin	: *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux en %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
ANALYSES B	1 050,00	1 050,00	0	85,00	0,00	892,50
MEDICAMENTS	78,50	78,50	0	85,00	0,00	66,72
CONSULT° SPECIALISTE	300,00	300,00	0	85,00	0,00	255,00
	1 428,50	1 428,50			0,00	1 214,22

Observations :

Informations :

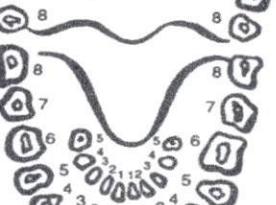
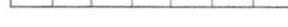
13 AVR 2023



Praticien MÉDECIN TRAITANT	Date des actes médicaux 12/12/2022	Nature des actes & Coefficients 6 DEC. 2022 2022 33 81	Signature du médecin attestant du paiement des actes DR. W. EL HAJI	Montant détaillé des honoraires 600	Réservé à la Mutuelle
ANALYSES OU RADIOGRAPHIES	12/12/22	8730	DR. W. EL HAJI	2500	
ACTES MÉDICAUX OU PARAMÉDICAUX					
MÉDICAMENTS (OPTIQUE / ORTHOPÉDIE)	Date de l'ordonnance 16/12/2022	Cachet du pharmacien, de l'opticien ou de l'orthopédiste Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham Pharmacie RAB13 173, Bd El Hira Lot Errabli BERRECHID - TEL: 0522 33 69 00	Montant de la facture 73,50		Réservé à la Mutuelle

Réserve à la Mutuelle (commentaire)

(3) Mettre une croix dans la case correspondante

SOINS <input type="checkbox"/> PROTHÈSE <input type="checkbox"/>	Montant des honoraires perçus par le praticien pour les soins : 
 D	Signature du praticien attestant de l'exécution et du paiement des soins : 
 G	Date : 
Montant des honoraires perçus par le praticien pour la prothèse : 	Signature du praticien attestant de l'exécution et du paiement de la prothèse : 
Le praticien : <ul style="list-style-type: none"> - couvre de hachures les dents à remplacer ; - surcharge le contour des dents qui supporteront des crochets ; - indique la nature de l'appareil ainsi que le nombre de dents artificielles et de crochets. 	Date de l'appareillage : 

Docteur Wafa CHAFIQ-FILALI

Spécialiste en Endocrinologie
et Maladies Métaboliques

Diabète • Cholestérol • Obésité • Goitre
Perturbations Hormonales
Ménopause • Andrologie

Sur Rendez-Vous

Casablanca le

12/12/2022
m (BELLANINE RAJAA

بالموعد

الدكتور وفاء شفيق فلالي

اختصاصية في أمراض الغدد
وداء السكري والكوليستروول

علاج السمنة وأمراض الغدة الدرقية
الاضطرابات الهرمونية

Glycémie à jeun

TSH u-s

Glycémie Post-Prandiale

T4 L

(2 heures après le repas)

T3 L

Hémoglobine glyquée (Hb A1 C)

Anticorps anti TPO

Fructosamine

Anticorps anti récepteurs TSH

Triglycérides

Cortisol libre Urinaire

Cholestérol total

Cortisolémie -8h.....

HDL

-16h.....

LDL

Prolactinémie à -10h.....

Urée

LH

Créatinine

Anticorps anti gliadine

Microalbuminurie sur les urines de 24h

antiendomysium

ECBU

Testosteronémie

TGO/TGP/GGT

17 OH Progestérone

Sérologie Hépatite B et C

Dérivés Methoxyées

NFS

VS

CRP

Uricémie

Fer Sérique

Ferritine

Calcémie

Vitamine D2 / D3

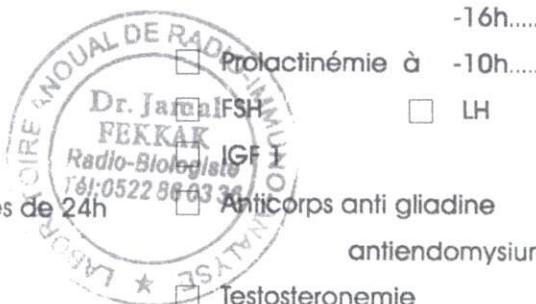
PSA

Clearance de la Créatinine

51 - شارع رحال المسكيني - إقامة الصفار رقم 19 - الدار البيضاء

51, Bd. Rahal El Meskini - Résidence ESSAFA N° 19 - CASABLANCA

Téléphone : 05.22.54.02.60 / 05.22.44.31.77 / Whatsapp : 06.82.51.89.93



Anoual

Laboratoire de Biologie médicale
 Génétique moléculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal
 Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualifié

FACTURE N° 2212120022

Mme Rajaa BELLAMINE

Demande N° 2212120022

Date de l'examen : 12-12-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Cholestérol	B50	B
	G.G.T.	B50	B
	Triglycérides	B50	B
	LDL Dosage direct	B50	B
	Glycémie à jeun	B50	B
	TSHus	B200	B
	T4 Libre	B200	B
	Acide Urique	B50	B
	Cholestérol HDL	B50	B

Total des B : 790

TOTAL DOSSIER : 1050 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinquante dirhams DH



**Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
 Prénoms et les Dates des Analyses.**

Angle Bd. Anoual-Bd d'Alexandrie, Quartier des Hôpitaux-Casablanca - Tél.: 05.22.86.03.36 / 06 59 27 33 92 - Fax : 05.22.86.04.97
 زاوية شارع أنوال وشارع الإسكندرية، حي المستشفيات، الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 86 04 97 - الفاكس : 06 59 27 33 92 / 05 22 86 03 36
 E-mail : laboratoire-anoual@outlook.fr Site web : www.labanoual.ma - IF : 42032540 - ICE N° 00170372100037 - INP: 093000883

Doctor Wafa CHAFIQ-FILALI

Spécialiste en Endocrinologie
et Maladies Métaboliques
Diabète - Cholestérol - Obésité - Goître
Perturbations Hormonales
Ménopause - Andrologie
Sur Rendez-Vous

الدكتورة وفاء تفيفي فلال

اختصاصية في أمراض الغدد
وداء السكري و الكوليسترون
علاج السمنة وأمراض الغدة الدرقية
الاضطرابات الهرمونية

بالمحمد

Casablanca, le 16/12/2022 الدار البيضاء، في

BELLAMINE RAJAA

6,80 + 3

• Levothyrox 25 µg

1 Comprimé, matin, pendant 3MOIS (DEMARRER 1/2CP / J
X 1SEMAINE)

38,10

car deuil 5 mg x 3 mois

Th C

Dr. W. CHAFIQ FILALI
ENDOCRINOLOGIE DIABETOLOGIE
51, Bd. Rahal El Meskini
Casablanca - Tél: 05.22.44.31.77

S. V.
Dr. W. CHAFIQ FILALI
ENDOCRINOLOGIE DIABETOLOGIE
51, Bd. Rahal El Meskini
Casablanca - Tél: 05.22.44.31.77

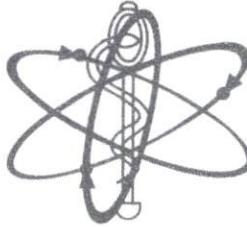
Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham
Pharmacie RAB13
173, Bd. El Hira Lot Errabi
BERRECHID - Tél: 0522 33 69 00

Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham
Pharmacie RAB13
173, Bd. El Hira Lot Errabi
BERRECHID - Tél: 0522 33 69 00

51 ، شارع رحال المسكيني - إقامة الصفا رقم 19 - الدار البيضاء
51, Bd. Rahal El Meskini - Résidence ESSAFA N° 19 - CASABLANCA
Téléphone : 05.22.54.02.60 / 05.22.44.31.77 / WhatsApp : 06 82 51 89 93
E-mail : cab.endocrino.dr.wchafiqfilali@gmail.com

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Rajaa BELLAMINE

Né(e) le : 06-08-1955

Dossier N° : 2212120022

Date de l'examen : 12-12-2022

Prélevé le : 12-12-2022 09:50 en interne

Édité le : 15-12-2022

DR : WAFAA CHAFIQ FILALI

Adresse : 51 BD RAHAL EL MESKINI CASABLANCA

Page 1 / 2



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun [AC]	0.97	g/l	(0.74-1.09)	19-03-2021
(Enzymatique HK/G6PDH- Cobas 6000® Roche)	5.38	mmol/l	(4.11-6.05)	0.88
Acide Urique [AC]	35	mg/l	(24-57)	19-03-2021
(Colorimétrique enzymatique Uricase/PAP - Cobas 6000® Roche)	208.3	μmol/l	(142.8-339.2)	38
Cholestérol total [AC]	2.21	g/l	(<2.00)	19-03-2021
(Colorimétrique Enzymatique - Cobas 6000® Roche)	5.72	mmol/l	(<5.17)	1.97
HDL-Cholestérol [AC]	0.53	g/l	(>0.65)	19-03-2021
(Enzymatique Colorimétrique Cobas 6000® Roche)	1.37	mmol/l	(>1.68)	0.66
LDL-Cholestérol (direct) [AC]	1.38	g/L	(<1.55)	
(Enzymatique Colorimétrique - Cobas 6000® Roche)	3.57	mmol/L	(<4.01)	
Les valeurs suivantes représentent les taux chez l'adulte en terme de risque de maladie coronarienne :				
-Faible: <1.29 g/L (2.59 mmol/L)				
-Intermédiaire: 1.30 à 1.59g/L (3.35 à 4.12 mmol/L)				
-Elevé: 1.60 à 1.89 g/L (4.13 à 4.92 mmol/L)				
-Très élevé: >1.90 g/L (>4.92 mmol/L)				
Triglycérides [AC]	1.80	g/l	(<1.50)	19-03-2021
(GPO/PAP - Cobas 6000® Roche)	2.03	mmol/l	(<1.70)	1.34

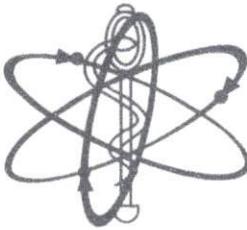
ENZYMOLOGIE

Transaminases GOT (ASAT) [AC]	22	UI/L	(<32)	19-03-2021
(IFCC, sans PYP- Cobas 6000® Roche)				18
Transaminases GPT (ALAT) [AC]	16	UI/L	(<33)	19-03-2021
(IFCC, sans PYP Cobas 6000® Roche)				11
G.G.T [AC]	17	UI/L	(<36)	01-04-2021
(Colorimétrique Enzymatique IFCC- Cobas 6000® Roche)				16



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Rajaa BELLAMINE

Né(e) le : 06-08-1955

Dossier N° : 2212120022

Date de l'examen : 12-12-2022

Prélevé le : 12-12-2022 09:50 en interne

Édité le : 15-12-2022

DR : WAFAA CHAFIQ FILALI

Adresse : 51 BD RAHAL EL MESKINI CASABLANCA

Page 2 / 2



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

TSHus [AC]

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

19-03-2021

2.53 µUI/ml (0.27–4.20) 0.52

T4 L [AC]

(ECLIA – COBAS 6000® Roche)

19-03-2021

9.87 pg/ml (9.94–15.84) 11.47
12.70 pmol/l (12.79–20.39)

